

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER) UN PRODUIT UNIQUE MAIS COMPLEXE

LOI PACTE, ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

LIENS ENTRE LES RÉGIMES OBLIGATOIRES ET LES NOUVELLES SOLUTIONS DE RETRAITE PAR CAPITALISATION

- › Quelques chiffres sur les régimes obligatoires
- › Contexte et objectifs de la Loi Pacte

DES ANCIENS PRODUITS AU NOUVEAU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER)

- › La volonté du législateur
- › Le PER Entreprise : 1 produit, 3 compartiments
- › Ce qui n'a pas changé
- › Les principales évolutions

LES SOLUTIONS ACCESSIBLES EN ÉPARGNE RETRAITE ET ÉPARGNE SALARIALE

- › Les principales évolutions produit par produit
 - PERECO ou Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif (ancien PERCO), régimes supplémentaires
 - PERO, le Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (ancien article 83), régimes à cotisations définies
 - le PERIN ou Plan d'Épargne Retraite Individuel (ancien PERP) : un complément pour tous ?
 - Art 39 (contrats à prestations définies) : droit acquis
- › Les sources d'alimentation entreprise et personnelles
 - intéressement, Participation au bénéfice (RSP), monétisation des jours de repos ou du Compte Épargne Temps (CET)
 - cotisation entreprise (part patronale) et part salariale
 - versement libre : option de déductibilité ou pas

Cas pratique : simulation de dispositifs

QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LES BÉNÉFICIAIRES ?

- › Rappel de la fiscalité
- › Les cas de sorties anticipés - Lien entre retraite et résidence principale
- › Les options de sortie

LA GESTION FINANCIÈRE

- › La gestion pilotée par défaut
- › Les fonds « euro » cantonnés

Atelier : Analyser entre professionnels ces nouvelles solutions issues de la Loi Pacte : Arguments, intérêts pour l'entreprise et les bénéficiaires
 Quiz de validation des acquis

OBJECTIFS

Décrypter les nouveaux dispositifs d'Épargne retraite en entreprise issus de la Loi PACTE.
 Analyser les conséquences pour l'entreprise sur les solutions en place.
 Identifier les différents intérêts pour les salariés.
 Apprécier la latitude de l'entreprise sur la question de l'Épargne Salariale et de la Retraite supplémentaire.
 Approfondir le PERIN, réceptacle de tous les versements personnels.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une journée de perfectionnement à destination des professionnels de la retraite en entreprise pour décrypter les aspects juridiques de la loi PACTE
 Une vision à la fois employeur et bénéficiaires
 Un partage d'expérience pratique entre professionnels

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Praticiens confirmés des services RH, paie, affaires sociales, avantages sociaux, compensation and benefits, trésorerie, experts comptables, conseillers d'institutions de prévoyance, compagnies d'assurance, cabinets de courtage et de banques
 Avoir déjà une bonne connaissance des solutions passées ou actuelles en Épargne Retraite
 Entreprise ou avoir suivi la formation GERESO "Capitalisation en entreprise"

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation.
 Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

